MAINFIRST

MAINFIRST

RAPPORT DE DURABILITE 2020

SOMMAIRE.

Introduction **3**

1 MainFirst – présentation de la société et de ses priorités **4**
1.1 Signataire des « Principes pour l'investissement responsable » 6
1.2 Une approche récompensée par des labels ESG indépendants 7
1.3 Obligations de publication d'informations en matière de durabilité 8

2 Organisation **9**
2.1 Conditions-cadres 11
2.2 Soutien procédural 14
2.3 Mise en œuvre au niveau de la société 15

3 Portefeuilles **18**
3.1 Exclusions générales 20
3.2 Classification des produits selon le règlement sur la transparence (SFDR) 21
3.3 « Actifs sous gestion » durables 23

4 Risques climatiques **24**

5 Modèle XDC de right. based on science **27**
5.1 Modèle XDC – Méthode de calcul pour les portefeuilles d'investissement 30
5.2 Le modèle X-Degree Compatibility dans la pratique 33

6 Approche de l'équipe en charge des actions allemandes et européennes **34**
Pour les FCP :
MainFirst - Germany Fund
MainFirst - Top European Ideas Fund

7 Approche de l'équipe Global Equities / Absolute Return Multi Asset **40**
Pour les FCP :
MainFirst - Global Equities Fund
MainFirst - Global Equities Unconstrained Fund
MainFirst - Absolute Return Multi Asset

8 Approche de l'équipe Emerging Markets / Corporate Debt **44**
Pour les FCP :
MainFirst - Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced
MainFirst - Emerging Markets Credit Opportunities Fund

9 Approche de l'équipe Global Dividend / Value Eurozone Equities **47**
Pour les FCP :
MainFirst - Global Dividend Stars
MainFirst - Euro Value Stars

Conclusion **50**

INTRODUCTION.

Chères lectrices, chers lecteurs,

La pandémie de COVID-19 a permis à tout un chacun d'apprécier l'importance de la santé, de la solidarité et de la confiance mutuelle, mais aussi de constater à quel point nous sommes dépendants du bon fonctionnement de l'économie. Par suite des importantes restrictions de déplacement que nous avons connues, mais aussi de la forte diminution des activités industrielles depuis le printemps 2020, les émissions de CO2 ont connu une baisse significative à l'échelle mondiale, montrant ainsi de manière quantifiable l'importance de la relation entre économie et écologie.

Sur les marchés financiers également, les questions de durabilité ont été mises sur le devant de la scène récemment : regroupés sous l'acronyme « ESG », les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance constituent les trois piliers de la durabilité. L'impact d'un investissement dans une entreprise est désormais analysé au regard de ces considérations, qui occupent une place de plus en plus importante dans l'analyse financière traditionnelle.

En tant que gérant actif tourné vers l'avenir, nous sommes conscients de notre responsabilité envers la société. La durabilité est l'une des principales préoccupations de MainFirst. Les facteurs ESG occupent par conséquent une place importante dans le cadre des décisions d'investissement et génèrent une plus-value durable aussi bien pour la société que pour les investisseurs et les entreprises dans lesquelles les investissements sont réalisés.

Le présent rapport de durabilité est le premier publié par MainFirst. Au travers de celui-ci, nous souhaitons vous faire découvrir comment nos différentes équipes ont défini leur approche spécifique de la durabilité, indépendamment les unes des autres, et comment, par leur coopération, elles sont œuvré à définir une vision globale en la matière au niveau de la société. Le développement de notre approche de durabilité et des structures nécessaires à sa mise en œuvre sera désormais du ressort de notre Responsable de la gestion de portefeuille, en sa qualité de membre de l'équipe de direction.

En tant qu'actionnaire, Haron Financial Services Holding S.A. salue également les progrès réalisés dans l'approche de durabilité de MainFirst décrits dans le présent rapport, et c'est en toute transparence que nous souhaitons vous présenter, chères lectrices, chers lecteurs, comment notre gestion de la durabilité a évolué et la rigueur de sa mise en œuvre à tous les niveaux de la chaîne de valeur, ainsi qu'au sein de l'ensemble de nos équipes de gestion de portefeuille.

Ce rapport, publié à titre volontaire, n'a pas été préparé selon les normes définies par la « Global Reporting Initiative » (GRI). En tant que gestionnaire d'actifs, nous nous attachons à gérer du mieux possible les capitaux qui nous sont confiés. En raison de notre stratégie commerciale, et dans la mesure où nous disposons d'un nombre approprié de collaborateurs hautement compétents, nous avons délibérément choisi de ne pas nous conformer à la GRI, mais de vous présenter directement, de manière transparente, notre approche en matière de durabilité, en restant ainsi fidèles à notre vocation pluridisciplinaire.

Thomas Bernard

Thomas Bernard
CEO
Haron Financial Services Holding S.A.

Chapitre 1

MAINFIRST – PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES PRIORITÉS.

1.1 Signataire des « Principes pour l'investissement responsable » 6
1.2 Une approche récompensée par des labels ESG indépendants 7
1.3 Obligations de publication d'informations en matière de durabilité 8

Patrick Vogel
Head of Portfolio Management
Membre du Conseil d'administration MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH

Depuis la création de la société en 2001, MainFirst se distingue par ses solides compétences et son engagement constant, alliés à une qualité de service hors pair, reconnue par les investisseurs aussi bien privés qu'institutionnels.

MainFirst est présente sur les places financières internationales de Francfort-sur-le-Main, Zurich et Luxembourg, afin d'être au plus près des investisseurs, des entreprises, des associations et de ses partenaires, mais aussi de bénéficier d'un accès privilégié aux informations importantes et de pouvoir nouer des contacts étroits au sein du secteur.
En tant que boutique Multi-Investment indépendante, appliquant une approche de gestion active, MainFirst privilégie des stratégies d'investissement attrayantes axées sur les actions, les obligations et la gestion multi-actifs. Des équipes de gestion de portefeuille expérimentées affichant un historique de performance de longue date s'attachent à mettre en œuvre des stratégies à forte part active et des processus d'investissement spécifiques. Le pouvoir discrétionnaire exceptionnel qui leur est accordé leur permet d'élaborer et d'appliquer avec succès un style d'investissement actif et indépendant.

MainFirst a pris conscience très tôt de l'importance d'une approche d'investissement durable et est convaincue que le secteur de la gestion d'actifs peut jouer un rôle majeur à jouer en vue de protéger l'environnement, d'assurer et de promouvoir le progrès social, mais aussi de remettre en question la culture, ou « gouvernance », des entreprises en exigeant des progrès en la matière. En tant qu'entreprise, MainFirst contribue à ce que dorénavant, la durabilité soit étroitement associée au progrès et à la création de valeur.

Environmental

Social

Governance

Signataire des « Principes pour l'investissement responsable »

Le 12 mai 2015, MainFirst s'est engagée concrètement à intégrer la durabilité dans son processus de gestion active en signant les six Principes pour l'investissement responsable (PRI), élaborés en 2006 par les Nations unies afin de promouvoir la prise en compte de principes ESG dans le domaine de l'investissement. Les signataires des PRI sont tenus de publier chaque année un rapport sur leurs activités en matière d'investissement responsable. Depuis qu'elle a signé les six principes, MainFirst s'est constamment attachée à les intégrer dans ses processus, ce qui se reflète dans le Rapport de transparence (PRI Transparency Report) qu'elle publie annuellement, lequel peut être consulté sur le site Internet des PRI.

Forte de son engagement à respecter ces principes, MainFirst investit officiellement depuis 6 ans en appliquant une approche de durabilité dans le cadre de son style de gestion de portefeuille actif. Nos gérants de fonds assument leurs responsabilités en prenant activement en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance – en d'autres termes, les facteurs ESG – dans leur processus d'analyse d'investissement et de prise de décision. La durabilité joue depuis des années déjà un rôle important dans la relation que nous entretenons avec les investisseurs institutionnels, en particulier les églises et les fondations.

Une approche récompensée par des labels ESG indépendants

L'investissement durable ne cesse de gagner en importance et l'offre de fonds durables est en plein essor. Dans ce contexte, il est difficile pour les investisseurs d'obtenir une vision globale et d'identifier les produits d'investissement dignes de confiance. Les labels ESG indépendants apportent à cet égard un éclairage aux investisseurs et les aiguillent dans leur choix de solutions d'investissement durable. Ces labels se fondent sur des normes objectives et se caractérisent par ailleurs par leur crédibilité et leur transparence.

Quatre de nos fonds MainFirst ont déjà obtenu une certification externe, le prestigieux label FNG-Siegel. Ils satisfont aux normes définies par FNG, qui les a récompensés pour leur qualité supérieure en leur attribuant une étoile. Trois de ces fonds répondent en outre aux exigences élevées de l'un des principaux organismes de certification indépendants du secteur de l'investissement luxembourgeois et se sont vus décerner le label ESG LuxFLAG.

Dans un souci de transparence accrue, nous publions actuellement aussi divers documents pour quatre de nos fonds, conformément au Code européen de transparence.

*Label FNG : fonds primés : MainFirst Absolute Return Multi Asset, MainFirst Global Equities Fund, MainFirst Global Equities Unconstrained Fund, MainFirst Germany Fund. Label LUXFLAG ESG : fonds primés : MainFirst Absolute Return Multi Asset, MainFirst Global Equities Fund, MainFirst Global Equities Unconstrained Fund. Les labels ne sont pas un indicateur de la performance des fonds.

Obligations de publication d'informations en matière de durabilité

En vertu du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, communément appelé « règlement SFDR », tous les acteurs des marchés financiers et du secteur du conseil en investissement au sein de l'UE sont tenus de publier des informations sur l'intégration des risques de durabilité et la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité dans leurs processus. Le règlement SFDR représente un élément important du plan d'action pour la finance durable de la Commission européenne. Ce règlement vise à promouvoir une plus grande transparence au sujet de la durabilité des produits financiers, afin que les investisseurs ciblent des placements véritablement durables, sans succomber aux sirènes du greenwashing.

Le règlement SFDR s'articule autour du principe de « double matérialité » : dès lors qu'il est tenu compte à la fois des aspects financiers et durables, les investisseurs sont mieux à même de déterminer l'importance accordée aux facteurs ESG et de durabilité dans leurs investissements.

MainFirst satisfait volontiers à cette obligation et met, depuis le 10 mars 2021, des informations détaillées à la disposition de ses investisseurs pour chacun des produits concernés. Celles-ci son présentées, à la fois sous forme synthétique et développée, dans la section des informations relatives aux fonds sur le site Internet de l'entreprise.

Chapitre 2

ORGANISATION.

2.1 Conditions-cadres 11
2.2 Soutien procédural 14
2.3 Mise en œuvre au niveau de la société 15

Organisation.

Authenticité et caractère : tels sont les piliers de l'approche de MainFirst en matière de durabilité.

> **En tant que plateforme multi-boutique notre ogransation se doit de fournir à nos équipes de gestion de portefeuille les conditions-cadres et le soutien procédural dont elles ont besoin pour investir de manière durable.**
>
> **Patrick Vogel**
> Head of Portfolio Management, Managing Director

Plutôt que de mettre en avant des valeurs morales ou financières, MainFirst, en tant qu'entreprise, s'attache à créer les conditions-cadres nécessaires à l'investissement ESG. Nos différentes équipes de gestion de portefeuille définissent leurs processus de recherche et d'analyse intégrée des risques ESG de manière totalement indépendante.

Patrick Vogel
Head of Portfolio Management
Membre du Conseil d'administration MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH

Conditions-cadres.

L'indépendance de nos équipes de gestion de portefeuille indépendantes s'inscrit dans un cadre de base, qui vise à favoriser les échanges et à promouvoir l'amélioration continue. Au cours des dernières années et sous l'impulsion du pôle gestion de portefeuille, nous avons mis sur pied une Task Force ESG, composée de membres de nos différentes équipes de gestion de portefeuille.

Depuis lors, la Task Force ESG, le Conseil consultatif ESG et le Comité ESG collaborent de manière constructive dans le but de créer de la valeur.

Anja Richter
Chief Compliance Officer, Membre du Conseil d'administration

La Task Force ESG est encadrée par deux autres organes ESG, qui veillent à son bon fonctionnement et l'épaulent dans ses tâches.

A la suite d'intenses réflexions internes sur les moyens de mettre en œuvre et de respecter dans la durée les exigences spécifiques liées à l'intégration, au contrôle et à la documentation des facteurs ESG dans la gestion de portefeuille, d'organiser en interne un dialogue actif et efficace sur ces questions et de s'assurer que les normes ESG fassent l'objet d'une attention permanente au sein de l'entreprise et dans le cadre de la gestion d'actifs, MainFirst s'est dotée en 2020 d'organes complémentaires à la Task Force ESG.

Depuis lors, la **Task Force ESG**, le **Conseil consultatif ESG** et le **Comité ESG** collaborent de manière constructive dans le but de créer de la valeur.

Le Comité ESG est composé de manière paritaire d'un membre de la direction de l'entreprise concernée du groupe MainFirst et d'un membre de l'équipe de gestion des risques ou de portefeuille du site MainFirst concerné. Représenté par son président ou son vice-président, il siège au moins une fois par semestre – de façon ad hoc si les circonstances l'exigent – et rend compte aux organes de MainFirst Holding AG.

Leur fonctionnement est illustré ci-dessous :

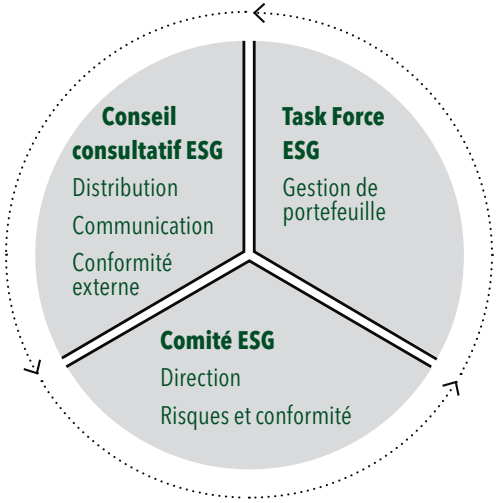

Depuis 2018, une réunion officielle des membres du Comité ESG (appelé Comité UNPRI jusqu'en 2019) est organisée périodiquement afin de disposer d'une plateforme à l'échelle de l'entreprise qui permet aux collaborateurs et aux organes de l'entreprise de disposer d'un espace de réflexion, d'échange d'idées et de discussion sur les questions ESG, parallèlement à l'intégration quotidienne de ces facteurs dans l'approche d'investissement propre à chaque produit. Nous aspirons au dialogue et savons que nos collaborateurs sont les garants de la mise en œuvre de nos normes et principes ESG. Nous apportons notre contribution au niveau de l'entreprise grâce à notre stratégie et structurons nos activités de manière à allier performance et durabilité.

Le Comité ESG a notamment pour tâche d'élaborer, conjointement avec la Task Force ESG, des directives et principes spécifiques aux questions ESG, de contrôler les processus et méthodes existants ou nécessaires et de promouvoir le dialogue entre les différents organes. Il formule des recommandations, conseils et autres préconisations, communique des résultats d'analyse et/ou émet des propositions de décision qui sont ensuite évalués par la direction centrale de MainFirst.

Le Comité consultatif ESG vient compléter les organes ESG de MainFirst. Il s'agit d'un comité neutre qui exerce des fonctions de conseil et peut jouer un rôle de conciliation.

Les organes ESG précités collaborent efficacement à la mise en œuvre et au respect des normes ESG internes, de manière constructive et dans un souci de performance.

Nous souhaitons en particulier souligner la collaboration mise en place par les organes ESG avec « right. based on science », une entreprise qui fournit des données et des analyses en lien avec les questions ESG destinées à être utilisées dans le cadre de la gestion de portefeuille. Nous vous renvoyons à cet égard à la contribution de M. Sebastian Müller à la page 27 du présent rapport de durabilité.

Les organes ESG ont par ailleurs décidé d'un commun accord d'adhérer au « Carbon Disclosure Project » (CDP), une association internationale d'utilité publique créée en 2000 à Londres dans le but de collecter des données de qualité sur les entreprises dans le domaine du climat et d'encourager celles-ci ainsi que les investisseurs et les gouvernements à agir activement contre le changement climatique.

Une fois par an, le CDP recueille des données et des informations relatives aux opportunités et aux risques liés au changement climatique, aux émissions de CO_2, ainsi qu'aux stratégies et mesures mises en œuvre par les entreprises à cet égard. Pour ce faire, un questionnaire standardisé est envoyé aux plus grandes entreprises cotées à travers le monde. Les rapports annuels du CDP peuvent être librement consultés par toutes les personnes intéressées sur son site Internet. Les investisseurs qui apportent leur soutien au CDP ont en outre accès à des réponses données par les entreprises qui ne sont pas accessibles au grand public. Dans l'ensemble, l'initiative est soutenue par plus de 800 investisseurs institutionnels. Pour sa part, MainFirst utilise ces données pour effectuer d'autres analyses et définir des objectifs dans le cadre de sa stratégie de dialogue.

Anja Richter
Chief Compliance Officer
Membre du Conseil d'administration MainFirst Affiliated Fund Managers S.A.

Soutien procédural.

Données

Système de gestion des ordres

MainFirst met à la disposition de ses équipes de gestion de portefeuille diverses ressources aux fins de l'évaluation des divers risques environnementaux. De nombreuses analyses sont ainsi effectuées à l'aide de la base de données complète du CDP, mais aussi des données que nous avons nous-mêmes recueillies dans le cadre de notre dialogue étroit avec les entreprises. right. based on science utilise elle aussi les données du CDP.

Ces données nous permettent d'évaluer et d'analyser l'impact environnemental de tous nos investissements. Des analyses et des données supplémentaires fournies par Sustainalytics sont automatiquement intégrées dans le système de gestion des ordres de MainFirst, au sein duquel elles permettent de contrôler la conformité des investissements, mais aussi de visualiser les risques ESG

Outre l'aide procédurale apporté à nos équipes, nous accordons une importance essentielle au développement des compétences et à la formation continue de nos collaboratrices et collaborateurs. En plus des formations régulières exigées par la réglementation, ils reçoivent une formation spécifique sur l'intégration ESG au travers d'échanges intensifs lors de séminaires dédiés organisés en collaboration avec nos fournisseurs de données, mais aussi dans le cadre de programmes de formation externe dispensés par des universités ou des associations.

Thomas Merx
Head of Risk Management
Membre du Conseil d'administration
MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH,
MainFirst Affiliated Fund Managers S.A.

Mise en œuvre au niveau de la société.

Depuis que MainFirst a signé les PRI des Nations unies, nous attachons une importance croissante à la prise en compte des facteurs de durabilité, non seulement dans les décisions d'investissement relatives aux actifs qui nous sont confiés, mais aussi dans le cadre d'une approche globale à l'échelle de l'entreprise.

MainFirst se fonde en la matière sur les dix principes du Pacte mondial des Nations unies.

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.
2. Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.
3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
4. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
5. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
6. Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
8. Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
9. Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Dans la mesure où les sociétés de notre groupe sont situées en Europe, certains de ces principes ont valeur de normes fondamentales et jouent un rôle directeur dans les activités de MainFirst.

Nos collaboratrices et collaborateurs constituent l'ADN de MainFirst.

Marc-Oliver Scharwath
Membre du Conseil d'administration

MainFirst œuvre en particulier en continu à l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession, et aucun abus n'est toléré en la matière.

Du fait de l'importance clé des collaboratrices et collaborateurs de notre groupe, notre politique de gouvernance accorde une place centrale au développement et l'épanouissement de la personnalité de chacun, des valeurs solidement ancrées dans l'approche des équipes de direction de MainFirst.

MainFirst veille en permanence à la diversité de ses effectifs et aspire en outre à accroître la proportion de femmes au sein de ceux-ci, qui s'élève actuellement à 23%.

Sur le plan environnemental, nous utilisons les ressources de manière raisonnée et efficace, en nous attachant à poursuivre une politique de gouvernance qui tient compte de faits pertinents pour l'environnement, vise à réaliser des économies et à préserver les ressources.

Pour y parvenir, nous faisons appel aux services d'information de fournisseurs de données, choisissons avec soin l'emplacement de nos sites (en nous assurant par exemple que nos immeubles de bureaux soient construits selon des critères d'efficacité énergétique et physique pertinents), veillons à ce que nos sites soient alimentés en énergie par des sources durables et promouvons le recyclage et la réduction des déchets. Nous faisons preuve de discernement et de modération en ce qui concerne les déplacements professionnels, en évaluant leur nécessité au regard de leur impact environnemental. Nos collaboratrices et collaborateurs disposent d'outils informatiques tels que « MS-Teams » pour organiser des réunions virtuelles, ce qui permet de réduire de manière significative les déplacements professionnels en voiture ou en avion.

Bloomberg, notre principal fournisseur de données et l'opérateur de notre système de gestion des ordres, joue un rôle clé dans le système informatique de MainFirst. L'étude de ses rapports d'impact confirme le rôle de leader de l'entreprise et offre à MainFirst de nouvelles pistes à explorer.

Notre niveau d'exigence élevé se reflète également dans l'approvisionnement en électricité de nos sites : tandis que nos bureaux suisses et luxembourgeois sont déjà alimentés à 100% en électricité provenant de sources renouvelables, notre site allemand affiche un écobilan nettement supérieur à la moyenne nationale avec une part d'électricité verte de 54%.

Nos collaboratrices et collaborateurs utilisent dans une large mesure les transports publics, ce qui traduit la conscience environnementale de MainFirst, reflétée dans nos directives internes en matière de déplacements professionnels. Nos règles en matière d'acquisition de véhicules de société visent à promouvoir les voitures propulsion électrique ou hybride et fixent des limites d'émissions de CO_2.

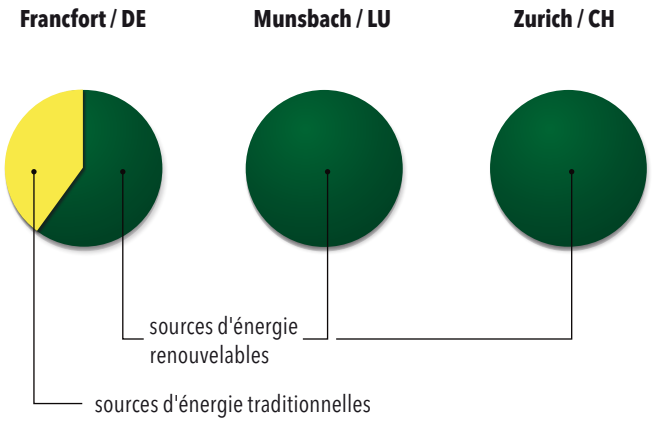

Marc-Oliver Scharwath
Membre du Conseil d'administration
MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH,
MainFirst Affiliated Fund Managers S.A.

Chapitre 3

PORTEFEUILLES.

3.1 Exclusions générales 20
3.2 Classification des produits selon le règlement sur la transparence (SFDR) 21
3.3 « Actifs sous gestion » durables 23

Portefeuilles.

MainFirst considère que l'une de ses principales missions consiste à promouvoir activement l'investissement durable au travers d'une sélection de titres ciblée et de critères d'exclusion clairement définis. Dans l'esprit d'une plateforme, les équipes de gestion de portefeuille de MainFirst disposent d'une grande latitude quant à l'application d'exclusions dans leurs stratégies durables.

Chaque gérante et chaque gérant de portefeuille applique sa propre philosophie et adopte sa propre ligne de conduite en matière de durabilité.

Patrick Vogel
Head of Portfoliomanagement, Membre du Conseil d'administration

Les différentes équipes peuvent élaborer et mettre en œuvre des stratégies ESG dédiées. En tant que société multi-boutique, il est essentiel pour nous d'associer en permanence nos équipes de gestion de portefeuille chevronnées à la mise en œuvre responsable de nos normes et critères ESG, tant sur le plan personnel que professionnel, et de nous assurer que ceux-ci soient appliqués individuellement.

Au travers des principes directeurs de notre société, critères et nomenclatures ESG axés sur la durabilité mentionnés ci-après, nous souhaitons vous présenter de manière transparente notre culture d'entreprise, les processus que nous mettons en œuvre et les rapports que nous publions, en décrivant également les différentes approches de gestion des risques et stratégies d'investissement de nos équipes de gestion de portefeuille.

Exclusions générales.

MainFirst a défini un catalogue négatif qui fixe, sur la base du « principe d'exclusion », des critères interdisant par principe certains investissements.

La société s'attache à respecter des normes minimales :

- MainFirst n'investit pas dans les entreprises qui ne respectent pas les conventions des Nations unies sur les armes à sous-munitions, ni dans les produits financiers émis par ces entreprises.
- MainFirst exclut également tout investissement dans les armes, en ce compris les entreprises qui tirent au moins 50% de leur chiffre d'affaires de contrats militaires.

Ces exclusions constituent une base solide pour réaliser de nouvelles avancées. Elles garantissent en outre à nos différentes équipes de gestion de portefeuille une grande liberté individuelle.

Nos équipes avaient élaboré des « approches de durabilité » de manière indépendante bien avant l'adoption d'une réglementation plus stricte via des règles de transparence. Chaque équipe avait défini sa propre approche et ses propres exclusions en fonction de son univers d'investissement.

ESG
MAINFIRST

Classification des produits selon le règlement sur la transparence (SFDR)

Conformément à l'approche de la Bundesverband Investment und Asset Management (BVI), MainFirst classe ses stratégies durables en trois catégories : Base, ESG et Impact.

BASE (ARTICLE 6)	ESG (ARTICLE 8)	IMPACT (ARTICLE 9)
› Prise en compte des opportunités/risques ESG conformément aux critères d'« intégration ESG » › Publication de l'approche d'intégration	› Stratégie ESG résolue › Exclusions minimales	› Investissements d'impact › Aucun manquement grave au Pacte mondial des Nations unies

Dans la catégorie Base, les facteurs ESG sont systématiquement intégrés dans le processus d'investissement et reflétés dans des actions d'engagement, notamment via l'exercice des droits de vote, la mise en œuvre active des droits des actionnaires et des créanciers et/or un dialogue avec les émetteurs.

Les investissements réalisés à l'aide des capitaux qui nous sont confiés relèvent de la catégorie « ESG » dès lors qu'une stratégie ESG résolue est mise en œuvre et que des exclusions minimales sont appliquées. Aux fins de la classification ESG et du classement dans la catégorie « Article 8 du règlement (UE) 2019/2088 (SFDR) », les exclusions minimales sont les suivantes :

Exclusions minimales concernant les entreprises :

- Production et/ou commercialisation d'équipements militaires > 10% du chiffre d'affaires
- Tolérance zéro pour
  - les armes à sous-munitions (convention d'Oslo)
  - les mines antipersonnel (convention d'Ottawa)
  - les armes de catégories B et C selon les conventions des Nations unies
- Production de tabac > 5% du chiffre d'affaires
- Production et/ou commercialisation de charbon > 30% du chiffre d'affaires
- Manquements graves au Pacte mondial des Nations unies (sans perspective positive)

Exclusions minimales concernant les émetteurs souverains :

- Etats totalitaires selon l'indice Freedom House

Outre les exclusions précitées, les fonds à impact doivent également respecter une proportion minimale élevée d'investissements durables.

Fin avril 2021, les fonds ouverts au public de MainFirst se répartissent comme suit :

BASE (ARTICLE 6)	ESG (ARTICLE 8)	IMPACT (ARTICLE 9)
› MainFirst Euro Value Stars › MainFirst Global Dividend Stars › MainFirst Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced › MainFirst Emerging Markets Credit Opportunities Fund	› MainFirst Top European Ideas Fund › MainFirst Germany Fund › MainFirst Global Equities Fund › MainFirst Global Equities Unconstrained Fund › MainFirst Absolute Return Multi Asset	› Aucun fonds

A court terme, MainFirst vise à reclasser, sur la base d'une analyse interne, plusieurs fonds relevant actuellement de la catégorie Base dans la catégorie ESG (article 8), dès lors qu'ils présenteront les critères requis, mais aussi de lancer de nouveaux fonds d'investissement conformes aux exigences minimales de la catégorie ESG (article 8).

Des mandats spéciaux peuvent par ailleurs être conçus pour répondre aux besoins individuels de nos clients et leur évaluation pourra différer de celle de la société de gestion externe. Ils sont considérés comme des actifs durables dès lors que leur stratégie fondamentale et les exigences minimales appliquées correspondent à celles de produits conformes à l'article 8.

« Actifs sous gestion » durables.

Encours sous gestion : actifs durables / traditionnels

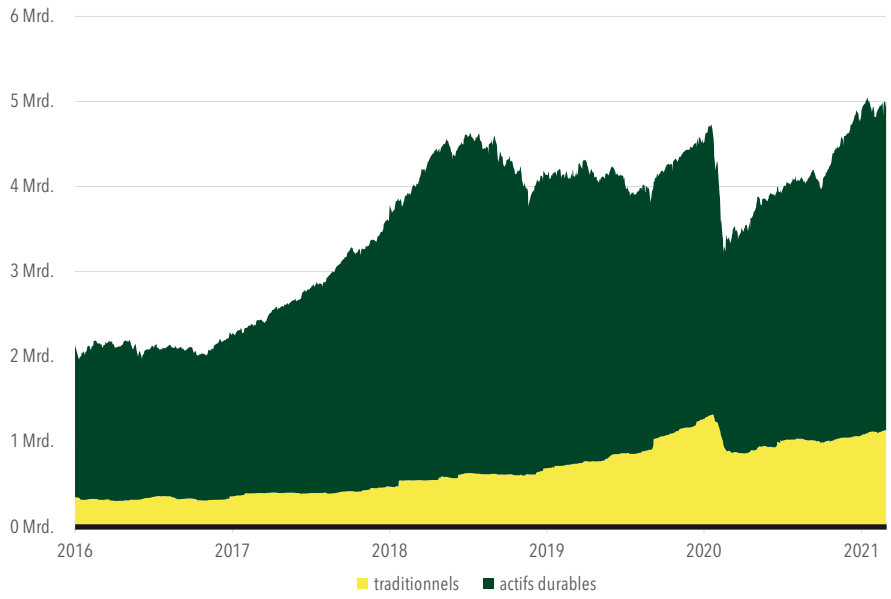

Source : MainFirst, calcul interne, du 02/02/2016 au 31/03/2021 (en tenant compte de l'évolution à la date butoir)

Les « actifs sous gestion » durables représentent, depuis 2016 déjà, une part importante de l'encours de notre groupe d'entreprises.

Si les actifs sous gestion » durables appliquent également une stratégie ESG résolue et des exclusions, pour des raisons techniques, des différences peuvent être observées au niveau de l'exercice actif des droits des actionnaires, dans la mesure où différents dépositaires et différentes sociétés de gestion interviennent dans le processus. En raison de cette complexité, ainsi que d'un changement de banque dépositaire fin 2020, aucun rapport sur l'exercice des droits de vote n'a encore été publié pour l'instant. MainFirst prévoit toutefois d'en publier un à l'avenir, du moins pour ses fonds ouverts au public.

Patrick Vogel
Head of Portfolio Management
Membre du Conseil d'administration MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH

Chapitre 4

RISQUES CLIMATIQUES.

Risques climatiques.

Les risques climatiques nous concernent tous. Si les conséquences du changement climatique sur notre société ne sont certes pas chiffrables d'un point de vue financier, MainFirst prend cette évolution et son impact sur notre mode de vie très au sérieux.

“Nos analyses nous permettent d'identifier notre exposition et notre sensibilité aux risques climatiques et, s'il y a lieu, de prendre des mesures dans le cadre de la gestion de portefeuille.

Robin Schäfer
Head of Risk & Data Management

Les changements climatiques sont à la fois porteurs de risques et d'opportunités pour les investisseurs. Leur prise en compte dans la gestion des risques est basée sur les recommandations de la TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures).

Les indicateurs de risque sont élaborés à partir de données provenant de différents fournisseurs, tels que Sustainalytics et right. based on science. Ils adoptent différentes approches d'analyse et s'intéressent notamment aux émissions directes et indirectes de CO_2 produites tout au long de la chaîne de valeur.

Toutes nos équipes de gestion de portefeuille ont accès à ces données et analyses, quelles que soient les stratégies d'investissement qu'elles privilégient. Selon l'approche adoptée, les indicateurs relatifs aux risques de durabilité et climatiques sont pris en compte à des degrés divers dans le processus d'investissement. Des indicateurs spécifiques sont par ailleurs définis pour chaque stratégie, afin d'établir, s'il y a lieu, des limites de risque et de les contrôler par la suite. Ces valeurs peuvent également être utilisées à des fins de publication.

Le respect des limites de risque définies est contrôlé en permanence, dans un premier temps au niveau de la gestion de portefeuille (« First Line of Defence »), puis dans le cadre de la gestion des risques (« Second Line of Defence »).

Afin de mieux appréhender les risques à court, moyen et long terme, des analyses de scénario et des tests de résistance sont également réalisés et pris en compte, en plus des indicateurs précités. Nos analyses nous permettent d'identifier notre exposition et notre sensibilité aux risques climatiques et, s'il y a lieu, de prendre des mesures dans le cadre de la gestion de portefeuille. Nous pouvons également décider d'encourir sciemment ces risques, après les avoir soigneusement évalués.

Les tests de résistance aux risques de marché sont réalisés sur la base de scénarios physiques relatifs au climat et aux changements climatiques. Nous nous efforcerons d'adapter ces scénarios en fonction des besoins et des objectifs fixés et de les passer en revue régulièrement dans un souci d'amélioration constante de notre processus.

Afin d'avoir une idée concrète du positionnement de nos portefeuilles d'investissement au regard des objectifs de l'Accord de Paris liés au réchauffement climatique, nous recourons à des analyses de fournisseurs tiers, tels que right. based on science, qui nous permettent notamment de connaître l'impact direct de nos fonds sur la hausse des températures et, par conséquent, sur le réchauffement mondial, et de les comparer avec leurs pairs.

Sur le plan social, nous identifions et analysons, dans le cadre de notre inventaire annuel des risques, les risques climatiques physiques et de transition et définissons si nécessaire une stratégie de couverture, assortie de processus de contrôle.

Les mesures prises dans ce contexte sont intégrées dans notre stratégie de gestion des risques et peuvent dès lors influer sur nos directives internes, notre gouvernance des produits, nos chaînes d'approvisionnement et le choix de l'emplacement de nos sites.

Nous prévoyons de continuer à affiner nos analyses et les processus de contrôle éventuellement mis en place en matière de risques climatiques en 2021.

Robin Schäfer
Head of Risk & Data Management
MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH

Chapitre 5

MODÈLE XDC DE RIGHT. BASED ON SCIENCE.

5.1 Modèle XDC – Méthode de calcul pour les portefeuilles d'investissement 30
5.2 Le modèle X-Degree Compatibility dans la pratique 33

XDC model of right. based on science.

“ Le XDC répond à la question suivante : De combien de °C le climat se réchaufferait-il à l'horizon 2050 si l'ensemble des entreprises/portefeuilles présentaient un niveau d'émissions identique à celui du portefeuille analysé ?

Dr. Sebastian Müller, LL.M.
right.based on science.

En signant l'Accord de Paris sur le climat, la communauté internationale, y compris l'Union européenne, s'est engagée à atteindre un objectif commun de protection du climat, à savoir limiter le réchauffement climatique à un niveau « bien inférieur à 2°C », et si possible à 1,5°C, à l'horizon 2050. Cependant, même si les pays signataires se tiennent aux engagements qu'ils ont pris à l'époque, des études laissent entendre que la température mondiale pourrait augmenter de 3,2°C d'ici la fin du siècle. L'adoption du Pacte vert de l'UE, l'objectif de neutralité carbone avant 2060 fixé par la Chine ainsi que le regain d'intérêt de l'administration Biden pour les questions climatiques et environnementales sont autant de signaux qui doivent inciter les acteurs de la finance et de l'économie réelle à se préparer à des mesures plus ambitieuses, mais aussi à un durcissement de la réglementation en vue d'atteindre cet objectif de limitation du réchauffement. A la lumière de ces développements, il apparaît de plus en plus clairement que les enjeux climatiques comportent des risques financiers concrets pour les entreprises et par conséquent pour les investisseurs.

Dans le contexte de cet objectif climatique international, il convient de prendre également en compte l'impact direct des activités des entreprises et de l'investissement sur le réchauffement mondial. A cette fin, les concepts d'« alignement de température » (temperature alignment ; cf. Bank of England 2019) et d'« augmentation implicite de température » (implied temperature rise ; cf. Net Zero Asset Owner Alliance 2020), issus de l'économie financière, sont de plus en plus utilisés pour mesurer la compatibilité des activités économiques et d'investissement avec un objectif de température ou un scénario de réchauffement donné.

Pour la première fois, MainFirst a elle aussi entrepris d'effectuer une « analyse d'alignement de température » afin d'évaluer de manière plus précise la compatibilité de ses investissements avec l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat. L'un des outils fondé sur la science permettant de mesurer l'alignement de température d'investissements individuels ou de portefeuilles est le modèle **X-Degree Compatibility (XDC)** du fournisseur de données climatiques francfortois right. based on science (right.). Récompensée par le Next Economy Award en 2020, l'entreprise a conçu le modèle XDC pour mesurer la contribution d'entreprises et de portefeuilles au réchauffement mondial. Les résultats sont exprimés en degrés Celsius (°C), sous la forme d'un

XDC, c'est-à-dire non pas d'un score, mais d'une mesure en °C calculée à partir de données climatiques.

Le XDC répond à la question suivante : De combien de °C le climat se réchaufferait-il à l'horizon 2050 si l'ensemble des entreprises/portefeuilles présentaient un niveau d'émissions identique à celui du portefeuille analysé ?

Le modèle XDC suit en cela la même logique sous-jacente que le Pacte vert pour l'Europe, qui est décrit par la Commission européenne comme une stratégie « visant à (...) dissocier la croissance économique de l'utilisation des ressources » et dont l'objectif est donc de concilier la réussite économique, c'est-à-dire une hausse du produit intérieur brut (PIB), avec une réduction de l'empreinte environnementale et une baisse des émissions. Le modèle XDC transpose ce principe de découplage entre économie et environnement au niveau des entreprises : plus la valeur ajoutée brute (VAB) est découplée de la production d'émissions, plus le XDC est faible.

Dans la mesure où il évalue la performance climatique au regard de la performance économique et de critères propres à chaque secteur, le modèle XDC constitue un outil particulièrement adapté pour identifier des investissements offrant un compromis équilibré entre rendement, exposition au risque réduite et impact positif.

Le modèle XDC est le seul à intégrer un modèle climatique. Fondé sur la science et soumis au contrôle de pairs , cet outil prospectif permet d'analyser en toute transparence de multiples scénarios différents. Il sera disponible en tant qu'application Open Source à partir de fin 2021 (dès maintenant pour la communauté universitaire).

[1] Commission européenne (2021). Un Pacte vert pour l'Europe.

[2] Cf. Helmke, H. et al. (2020). Provision of Climate Services – The XDC Model. Dans : Leal Filho, W./Jacob, D. (Hrsg.) Handbook of Climate Services. Springer Nature, Switzerland.

Modèle XDC – Méthode de calcul pour les portefeuilles d'investissement.

Le modèle XDC est un modèle économique permettant d'analyser l'impact climatique prospectif d'unités économiques – entreprises, actions, obligations, emprunts d'Etat et, bientôt, actifs immobiliers, entre autres – dans différents scénarios. Le calcul pour les entreprises, ainsi que pour les portefeuilles d'actions/obligations, comporte quatre étapes :

1

Question :
Quelle est la quantité d'émissions de CO_2e nécessaire pour générer 1 million EUR de valeur ajoutée brute (VAB) ?

Résultat :
Intensité d'émission économique (EEI, Economic Emission Intensity)

2

Question :
Quelle quantité d'émissions serait générée si, à l'horizon 2050, l'intensité d'émissions restait inchangée au niveau mondial ?

Résultat :
Émissions graduelles (tCO_2e)

3

Question :
De combien de degrés la température mondiale augmenterait-elle si cette quantité de CO_2e était relâchée dans l'atmosphère ?

Résultat :
Baseline XDC (x°C)

4

Question :
Quelle est la différence entre le XDC de base et le XDC cible propre à chaque secteur ?

Résultat :
XDC Gap (± x°C)

Etape 1 :
Intensité d'émissions économique

Sur la base de la valeur ajoutée brute (EBITDA + frais de personnel) et des valeurs d'émission (scope 1, 2 et 3 selon le protocole sur les gaz à effet de serre (GHG Protocol)) pour l'année considérée, on calcule la quantité d'émissions nécessaire à une entreprise pour générer 1 million EUR de valeur ajoutée brute. L'intensité d'émissions économique (EEI) est ainsi calculée sur la base de scénarios hypothétiques jusqu'en 2050.

Le calcul du **XDC de base** se base sur l'hypothèse d'une poursuite des tendances historiques au découplage entre les émissions et la valeur ajoutée brute (sur la base du scénario SSP2 (Shared Socioeconomic Pathway 2))[3].

Pour le calcul de l'EEI du portefeuille, l'ensemble des EEI des titres individuels détenus est agrégé en une EEI globale pour le portefeuille, en tenant compte de leur pondération respective.

Etape 2 :
Production mondiale d'émissions (CO_2e)

L'EEI calculée à l'étape 1 est adaptée sur la base de la valeur brute ajoutée mondiale, ce qui permet de déterminer la quantité d'émissions qui serait produite à l'horizon 2050 si intensité d'émissions de l'économie mondiale était la même que celle de l'entreprise ou du portefeuille considéré.

Etape 3 :
Réchauffement mondial

A l'aide du modèle climatique FaIR[4] (également utilisé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)), on calcule de combien de °C la température mondiale augmenterait si la quantité d'émission calculée à l'étape 2 était relâchée dans l'atmosphère. Le résultat obtenu est le XDC de base pour l'unité analysée – dans le cas présent, le portefeuille.

[3] O'Neill, B.C. et al. (2015). The roads ahead: Narratives for shared socioeconomic pathways describing world futures in the 21st century. Dans : Global Environmental Change (2017, Jan). Volume 42. pp. 169-180.

[4] Smith, C. J. et al. (2018). FAIR v1.3: A simple emissions-based impulse response and carbon cycle model. Geoscientific Model Development. Copernicus Gesellschaft mbH.

Etape 4 :
Classification des résultats – Alignement avec l'Accord de Paris

Afin de tenir compte des spécificités des différents secteurs, le XDC calculé à l'étape 3 est comparé avec un XDC cible propre à chaque secteur. Ce XDC cible correspond à la « limite de température » que l'ensemble des entreprises d'un secteur donné doivent respecter pour pouvoir maintenir la hausse de la température mondiale en dessous de 2 °C, conformément au scénario « B2DS » (Beyond 2 Degrees) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui vise un réchauffement de 1,75 °C maximum à l'échelle du globe. Ce scénario tient compte des spécificités des différents secteurs pour répartir le budget d'émissions restant proportionnellement entre eux. Ainsi, par exemple, le XDC cible défini pour les constructeurs automobiles (2,5 °C) est nettement supérieur à celui propre aux fabricants d'ordinateurs (1,6 °C).

Au niveau du portefeuille, le XDC cible est défini en fonction des pondérations des différents secteurs couverts.

Afin d'évaluer l'« alignement avec l'Accord de Paris », la différence entre le XDC de base et le XDC cible propre à chaque secteur est calculée lors de la dernière étape. Cet écart de XDC indique dans quelle mesure l'entreprise ou le portefeuille individuel considéré s'écarte de la limite de température fixée pour son secteur. Un écart de XDC inférieur ou égal à 0 °C traduit un alignement avec le scénario B2DS, tandis qu'un écart de XDC supérieur à 0 °C signifie que la valeur limite définie conformément à l'Accord de Paris a été dépassée.

Le modèle X-Degree Compatibility dans la pratique.

Le recours à des indices de référence à des fins de comparaison est courant dans le secteur des investissements en actions. Jusqu'à présent, aucun des fonds MainFirst n'était classé dans la catégorie « Impact », raison pour laquelle ils sont comparés à leur indice de référence respectif. Un indice de référence vise à offrir un aperçu de l'activité économique dans une région donnée. Dans l'ensemble, l'indice de référence allemand (HDAX) fait la part belle aux exportateurs et aux valeurs cycliques. A la lumière de ces éléments, l'analyse que nous avons effectuée fin 2020 révèle qu'aussi bien le HDAX que l'indice MSCI World élargi ont nettement dépassé l'objectif de 1,75 °C.

Par rapport aux indices de référence, la sélection d'actifs des fonds MainFirst se traduit déjà par un impact climatique nettement moindre. Au cours de l'année à venir, nous nous attacherons à soumettre davantage de fonds et d'indices à cette analyse, dans le but de continuer à afficher un meilleur bilan que les indices de référence.

Les XDC enregistrés au niveau des titres individuels fournissent une base de décision solide, étayée par des données scientifiques, en vue de futurs rééquilibrages et d'actions d'engagement ciblées, menées dans un objectif d'alignement de température auprès des entreprises présentes dans nos portefeuilles.

Indices de référence	XDC de base	XDC cible (1,75 °C)	Ecart de XDC	Aligné avec l'Accord de Paris (1,75 °C)	Couverture de la valeur de marché
HDAX	4,0°C	2,3°C	+1,7°C	Non	100 %
MSCI World Net Total Return EUR Index	3,6°C	2,1°C	+1,5°C	Non	98,47 %

Année de référence : 2018 Les hypothèses de base jusqu'en 2050 se fondent sur le scénario SSP2. Les XDC cibles se fondent sur le scénario B2DS de l'AIE. Source des données concernant les émissions : Urgentem ; source des données relatives à la valeur brute ajoutée : FactSet.

Dr. Sebastian Müller, LL.M.
right.based on science.

Chapitre 6

APPROCHE DE L'ÉQUIPE BLEND / EUROPEAN EQUITIES

Approche de l'équipe Blend / European Equities

Notre conviction

Le concept « ESG » est aussi divers que les nombreuses thématiques qu'il couvre. Il serait trop réducteur de l'aborder sous un seul angle, à l'image de l'évaluation d'actions sur la seule base des fondamentaux. Une approche pluridimensionnelle permettant d'obtenir la vision la plus large possible d'une entreprise est dès lors requise. En effet, l'évaluation ou la classification d'entreprises selon des critères rigides ne reflète pas suffisamment la réalité de la diversité économique et des spécificités de nombreuses sociétés.

> **L'évaluation de la gestion des entreprises est la clé de voûte de notre approche d'investissement.**
>
> **Alexander Lippert**
> Gérant de portefeuille

Alors qu'elle n'arrive qu'en troisième position dans l'acronyme ESG, la gouvernance prime à nos yeux. Outre les valorisations, la qualité de la gouvernance des entreprises constitue depuis toujours le principal critère d'investissement de notre équipe spécialisée dans les actions allemandes et européennes. L'évaluation de la gestion des entreprises est la clé de voûte de notre approche d'investissement. Des caractéristiques telles que la sincérité, la crédibilité, la transparence, une prudence mesurée, mais aussi un certain sens critique sont autant de gages de l'intégrité d'une entreprise cotée en bourse. L'équipe de direction est légalement tenue d'agir en tant qu'intermédiaire entre toutes les parties prenantes. Il est dès lors d'autant plus important de s'assurer que les objectifs qu'elle poursuit sont en adéquation avec ceux des actionnaires. Idéalement, une équipe de direction ne détenant aucune participation dans l'entreprise qu'elle gère devrait mener les affaires de celle-ci comme si elle lui appartenait. Cependant, les administrateurs ont souvent tendance à sous-estimer le fait qu'ils ne sont en réalité que les employés des propriétaires de l'entreprise – c'est-à-dire des actionnaires.

Au sein de l'assemblée générale, il convient de s'intéresser en particulier au rôle joué par les grands actionnaires et à

leurs relations avec l'entreprise. C'est l'une des raisons pour lesquelles les évaluations des entreprises familiales diffèrent souvent du tout au tout selon les agences de notation. Nous estimons pourtant que ce sont justement les entreprises familiales qui sont les plus axées sur la durabilité, c'est pourquoi elles représentent une part importante de nos deux fonds. Par exemple, l'optimisation de la rémunération à court ou moyen terme, sur la durée d'un mandat d'administrateur, n'est pas une préoccupation majeure pour celles-ci. Les entreprises familiales responsables pensent plutôt en termes de générations. La réputation de ces familles et la préservation de ce qu'elles ont construit sont pour elles de la plus haute importance car elles constituent, en définitive, la base de leur succès à long terme. C'est également dans cette optique de réussite durable qu'elles orientent leurs relations avec leurs partenaires extérieurs. La priorité accordée aux intérêts à long terme de l'entreprise – c'est-à-dire de l'ensemble de ses actionnaires, collaborateurs et autres parties prenantes – se traduit par une plus grande régularité de la gestion et contribue à préserver et à accroître la valeur de la société.

Mise en œuvre.

Nous contrôlons et validons ces thèmes généraux au travers de nombreux dialogues dans le cadre de réunions avec les entreprises. L'organisation d'un entretien personnel avec au moins un des principaux dirigeants de l'entreprise constitue une condition préalable à l'inclusion dans nos fonds. Une fois qu'une société a été intégrée dans l'un de nos fonds, nous faisons des points réguliers sur sa situation avec elle, parfois plusieurs fois par trimestre – de manière virtuelle, en face à face dans nos bureaux de Francfort, mais aussi à l'occasion de conférences ou directement dans les locaux de l'entreprise. Nous maintenons un contact particulièrement étroit avec les 10 principales entreprises au sein de nos portefeuilles concentrés. Un dialogue actif sur l'évolution des activités, le développement stratégique de l'entreprise et les questions de durabilité est essentiel.

En général, le thème de la gouvernance doit faire l'objet d'une approche différenciée pour les petites et moyennes entreprises. Du fait de leur structure, ces entreprises ne disposent souvent pas des ressources humaines nécessaires pour mettre en place une structure interne à même de gérer les nombreux aspects du contrôle et de la communication des facteurs de durabilité. Par conséquent, il n'est pas rare qu'elles ne répondent pas aux critères rigides, axés sur des facteurs quantitatifs, des grandes agences de nota-

FILTRAGE ENVIRONNEMENTAL EXCLUSION :

Pétrole et gaz

Sables bitumineux/gaz de schiste

Charbon

Energie nucléaire

FILTRAGE SANITAIRE EXCLUSION :

Tabac

FILTRAGE ETHIQUE EXCLUSION :

Divertissement pour adultes

SUR LA BASE DE NORMES EXCLUSION :

Violation des principes du Pacte mondial de l'ONU

tion, qui leur attribuent dès lors, à tort, de mauvaises notes. Nous ne nous contentons toutefois pas de ces notes, mais préférons engager le dialogue afin de nous forger notre propre opinion. Cette évaluation différenciée des entreprises s'inscrit parfaitement dans notre approche bottom-up en matière de sélection de titres.

L'importance accrue accordée aux critères ESG dans notre processus d'investissement s'est principalement traduite par la prise en compte d'un plus large éventail de thèmes environnementaux et sociaux, parallèlement à la place centrale donnée comme à l'accoutumée à la gouvernance. Ces aspects étaient déjà pris en compte dans notre évaluation fondamentale des entreprises. La rotation des effectifs, les risques environnementaux ou les relations avec les employés, étaient par exemple des thèmes fréquemment abordés. L'intégration de données fournies par Sustainalytics à notre processus décisionnel nous permet d'élargir notre point de vue et d'obtenir une image encore plus précise des entreprises que nous ciblons avant de prendre nos décisions d'achat.

Au niveau des fonds, les aspirations du MainFirst Top European Ideas Fund en matière de durabilité se reflètent également dans l'exclusion de plusieurs secteurs : énergie nucléaire, sables bitumineux/gaz de schiste, charbon, tabac, divertissement pour adultes, armement. Les entreprises du secteur du pétrole et du gaz sont en outre totalement exclues du MainFirst Germany Fund.

Pour chaque entreprise en portefeuille, un score de risque ESG est calculé par un prestataire externe ou une analyse individuelle des risques ESG est réalisée en interne. A la suite des exclusions, l'univers d'investissement allemand est réduit d'environ 4% et l'univers européen, d'environ 2%.

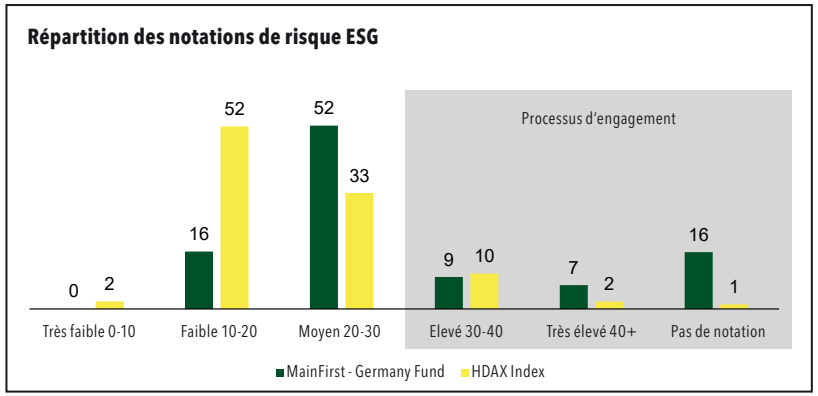

Source : Sustainalytics; Version du : 31.12.2020

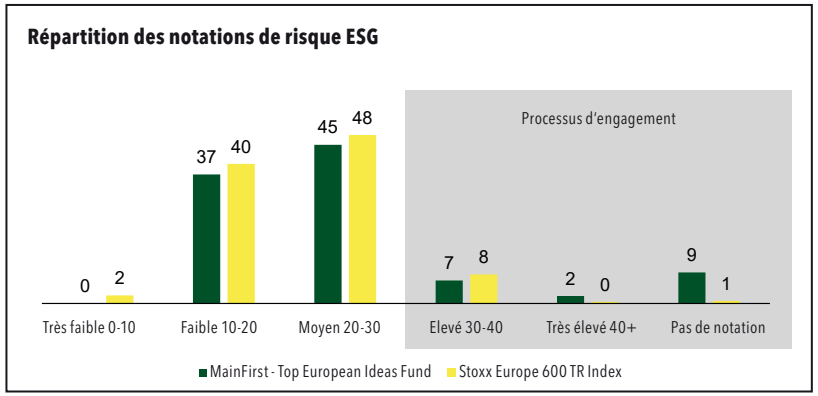

Source : Sustainalytics; Version du : 31.12.2020

Objectifs et résultats obtenus jusqu'à présent

La mise à profit des connaissances acquises pour générer des surperformances sur le long terme tout en réduisant les risques représente l'une des principales différences – et l'un des avantages majeurs – d'une gestion de fonds active par rapport aux stratégies d'investissement passives. Bien que nos deux fonds tiennent compte de caractéristiques environnementales ou sociales, ils n'ont pas pour objectif principal d'investir exclusivement dans des titres durables, mais visent davantage une amélioration du score de risque ESG moyen des différentes entreprises sur la durée de l'investissement, au travers notamment d'entretiens critiques, constructifs et réguliers avec celles dont le score de risque ESG est élevé ou qui n'en possèdent pas. Ce dialogue actif, de même que nos autres actions d'engagement, concerne principalement les entreprises dont le score de risque ESG se situe dans le tiers inférieur de l'échelle d'évaluation. Pour établir ce score, nous utilisons les analyses de l'agence de notation externe Sustainalytics. Les facteurs ESG sont pris en considération pour toute décision d'investissement. Dans ce cadre, le classement du score de risque est effectué à l'échelle mondiale et à l'intérieur de l'univers analysé. En ce qui concerne le MainFirst Germany Fund, la répartition des scores de risque ESG est comparée avec celle de l'indice HDAX et pour le MainFirst Top European Ideas Fund, avec celle du STOXX Europe 600. Dans les deux cas, elle est contrôlée quotidiennement et fait l'objet de publications régulières. Les données requises sont intégrées dans le système de gestion des ordres à des fins de conformité pré-négociation et post-négociation. La vérification interne des critères et des processus est opérée par les équipes en charge de la gestion de portefeuille et celles responsables de la conformité des investissements et de la gestion des risques. Les indicateurs et scores mis à disposition sont quant à eux soumis au contrôle de Sustainalytics.

Le **MainFirst Germany Fund** investit essentiellement dans des moyennes entreprises allemandes à forte croissance et sous-évaluées.

Le **MainFirst Top European Ideas Fund** investit dans des entreprises européennes prometteuses. Les critères de sélection sont un bilan solide, une rentabilité élevée et une gestion clairvoyante – les conditions nécessaires à une croissance des bénéfices.

Les labels ESG indépendants apportent un éclairage aux investisseurs et les aiguillent dans leur choix de solutions d'investissement durable. Ils se fondent sur des normes objectives et se caractérisent par ailleurs par leur crédibilité et leur transparence.

En 2021, le MainFirst Germany Fund a obtenu pour la première fois le label « FNG-Siegel », véritable norme de qualité pour les fonds d'investissement durables au sein de l'espace germanophone (Allemagne I Suisse I Autriche). Une demande d'obtention de ce label sera également introduite pour le MainFirst Top European Ideas Fund au titre de l'année 2022.

Nous collaborons en outre avec le fournisseur de données et de logiciels climatiques « right. based on science », qui réalise des analyses et évaluations de l'impact des actifs sur le climat. Les aspects environnementaux de la décarbonisation peuvent ainsi être exprimés sous forme d'une valeur en degrés tangible et probante : La contribution au changement climatique (réchauffement planétaire) de notre portefeuille ainsi que celle de son indice de référence sont modélisées au regard des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Sur cette base, il apparaît que la contribution de nos deux fonds au réchauffement planétaire est inférieure de 1,0 °C à celle de leurs indices de référence respectifs, ce qui atteste de leur vocation écologique (voir p. 27).

Par ailleurs, nous veillons, en tant qu'actionnaires, à exercer activement nos droits de vote lors des assemblées générales, et nous nous attachons depuis des années à les faire valoir de manière professionnelle en notre qualité de fiduciaire. Nous aspirons à exercer pleinement nos droits de vote pour nos deux fonds en 2021 et à élaborer la documentation commune afférente. A la date du présent rapport de durabilité, cet objectif est pleinement atteint. Afin d'initier des changements, l'équipe d'investissement applique en outre un processus de remontée d'informations (graphique illustrant les différentes étapes du processus extrait de la présentation) qui, en cas d'évaluation négative ou de controverse, prévoit la transmission des informations pertinentes au conseil d'administration, au conseil de surveillance, mais aussi à l'assemblée générale. L'équipe de gestion de fonds est libre de se prononcer comme elle l'entend lors des votes aux assemblées générales et peut, par exemple, émettre un vote négatif en matière de décharge du conseil d'administration ou d'autres points à l'ordre du jour.

Des informations détaillées sur les activités d'engagement de MainFirst figurent dans nos Politiques d'engagement mises à disposition du public.

- Gestion d'actifs – Directives et principes relatifs aux investissements durables
- Principes et stratégies en matière d'exercice des droits de vote

Alexander Lippert
Gérant de portefeuille
MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH

Chapitre 7

APPROCHE DE L'ÉQUIPE GLOBAL EQUITIES / ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET.

Approche de l'équipe Global Equities / Absolute Return Multi Asset.

“L'exclusion stricte des modèles d'activité ayant donné lieu par le passé à des controverses ESG extrêmes va non seulement dans le sens d'un avenir plus durable, mais permet également de minimiser les risques fondamentaux.

Jan-Christoph Herbst
Gérant de portefeuille

Outre le MainFirst Global Equities Fund, le MainFirst Global Equities Unconstrained Fund et le MainFirst Absolute Return Multi Asset, l'équipe Actions mondiales gère divers mandats spéciaux présentant différents profils de risque. Des critères ESG sont pris en compte activement dans les analyses d'investissement et les processus de décision relatifs à l'ensemble des produits gérés par l'équipe. Les portefeuilles profitent à long terme des tendances structurelles telles que le progrès technologique, la nouvelle génération de consommateurs, plus axée sur le numérique, et le changement climatique, qui sont soutenues par le respect des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies. L'équipe intègre systématiquement des critères ESG dans le processus d'investissement à l'aide de données externes et indépendantes fournies par Sustainalytics.

Focus sur les tendances de croissance structurelle

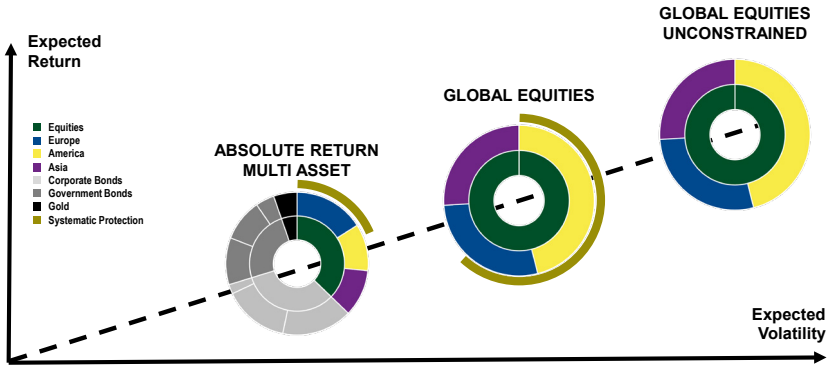

	Absolute Return Multi Asset	Global Equities	Global Equities Unconstrained*
Expected return p.a.	5%	10% - 15%	15% - 20%
Theoretical Max Draw Down	5% - 10%	15% - 25%	25% - 50%
Historical return p.a.	5.1%	16.6%	21.6%
Historical Max Draw Down	-11.8%	-23.6%	-32.1%

Source : MainFirst, en date du : 31 mars 2021 ; * Performance : compte distinct MainFirst Global Equities, à partir du 12 octobre 2018 fonds commun de placement MainFirst Global Equities Unconstrained.

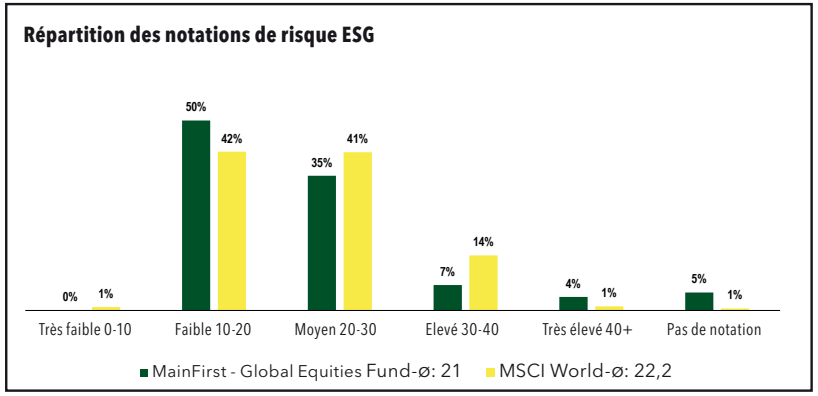

Source : Sustainalytics; Version du : 31.12.2020

Lorsqu'une entreprise n'a pas obtenu de score de risque ESG de Sustainalytics, nous procédons à une évaluation individuelle sur la base de son impact. Les fonds actions visent à obtenir une note de risque inférieure à celle de leur indice de référence. Nos fonds illustrent les répercussions que pourrait avoir une réduction des risques liés aux facteurs ESG. L'exclusion stricte des modèles d'activité ayant donné lieu par le passé à des controverses ESG extrêmes va non seulement dans le sens d'un avenir plus durable, mais permet également de minimiser les risques fondamentaux.

Le processus d'investissement ESG fondamental s'articule autour de trois étapes, les deux premières consistant à filtrer les entreprises et les secteurs en fonction de critères prédéfinis et à appliquer des exclusions systématiques. En ce qui concerne les controverses, nous utilisons un indicateur externe qui classe les thèmes ESG critiques en cinq catégories allant d'un risque faible à élevé. L'interprétation de cet indicateur dans le cadre de notre processus de sélection de titres nous permet de déterminer l'impact (tant négatif que positif) des controverses identifiées sur les différents aspects analysés : modèle d'activité, environnement sectoriel, position concurrentielle, stratégie et transparence, entre autres.

Nous appliquons dans un premier temps une série de filtres ESG basés sur des normes et des secteurs afin d'identifier et d'exclure les entreprises qui dérogent aux principales normes : violation des droits de l'homme ou du droit du travail, recours au travail des enfants ou forcé, préjudices sociaux ou environnementaux, actes de corruption, absence de règles d'éthique professionnelle ou de gouvernance, controverses liées aux produits, un risque de réputation élevé ou de absence de normes en matière d'intégration ESG. Nous soumettons ensuite les entreprises retenues à une analyse bottom-up approfondie combinant de multiples critères qualitatifs, dans le cadre de laquelle nous appliquons des critères d'exclusion ESG définis à l'aide de filtres environnementaux ainsi qu'en matière de santé et d'éthique. Le filtrage environnemental concerne toutes les entreprises tirant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production de pétrole et de gaz, de gaz de schiste et d'énergie nucléaire ou prove-

A titre d'illustration, le tableau ci-dessous indique certaines raisons nous ayant incités à investir :

ENTREPRISE	SCORE DE RISQUE ESG*	RAISONS DE L'ÉVALUATION NÉGATIVE	ARGUMENTAIRE D'INVESTISSEMENT
Axon Enterprise, Inc.	Faible, 49,1	Absence d'initiatives ESG ; classement dans le secteur de la défense	> Utilisation de pistolets à impulsion électrique (Taser) au lieu d'armes à feu dans plus de 246.000 cas > Sécurité juridique des policiers et des citoyens assurée par des enregistrements vidéo
Beyond Meat	Faible, 42,6	Absence de publication d'un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de directives en faveur d'un marketing durable	Par rapport à la viande : > Consommation d'eau inférieure de 99% > Utilisation de surface agricole inférieure de 93% > Consommation de CO_2 inférieure de 90% > Aucune souffrance animale
Ivanhoe Mines	Elevé, 36,7	Score moyen conforme au sous-secteur (industrie minière métallifère)	> Le cuivre est appelé à jouer un rôle important dans le domaine de la mobilité électrique au cours de la prochaine décennie

*Source : Sustainalytics – score de risque ESG, données au 31.03.2021

nant du charbon ainsi que de l'exploitation des sables bitumineux. Le filtrage sur la base de critères de santé vise à exclure toutes les entreprises dont au moins 10% du chiffre d'affaires provient de la production de semences génétiquement modifiées, de tabac ou de sucre. Le filtrage éthique entraîne quant à lui l'exclusion de toutes les entreprises qui réalisent plus de 10% de leur chiffre d'affaires dans le secteur du divertissement pour adultes. Ces étapes permettent de privilégier certains modèles d'activité et mettent souvent en lumière des opportunités d'investissement convaincantes. Nous nous attachons à investir dans des thèmes à forte croissance structurelle, tels que le commerce électronique, l'automatisation, la robotique et l'intelligence artificielle.

Nous veillons à ce que les entreprises dans lesquelles nous investissons publient des informations appropriées sur les questions ESG, afin de pouvoir aborder avec elles les risques de durabilité auxquelles elles peuvent être exposées, et tenons également compte des enjeux ESG dans le cadre de l'exercice de nos droits de vote lors des assemblées générales. D'une manière générale, nous cherchons à obtenir, au travers de notre sélection de titres, un score de risque ESG inférieur à celui de l'indice de référence. Ainsi, le MainFirst Global Equities Fund et le MainFirst Global Equities Unconstrained affichent actuellement un score de 20,8 (contre 22,1 pour l'indice de référence).

Dans certains cas, l'équipe de gestion de portefeuille peut, au terme d'une analyse approfondie et d'une évaluation poussée, également décider d'investir dans des entreprises présentant un score de risque ESG supérieur à celui de l'indice de référence.

Jan-Christoph Herbst
Gérant de portefeuille
MainFirst Affiliated Fund Managers (Deutschland) GmbH

Chapitre 8

APPROCHE DE L'ÉQUIPE EMERGING MARKETS / CORPORATE DEBT.

Approche de l'équipe Emerging Markets / Corporate Debt.

Pour l'équipe MainFirst Emerging Markets, l'investissement durable consiste à conférer aux risques ESG une place centrale dans le processus d'investissement et à les intégrer dans les décisions d'investissement. L'équipe met en œuvre sa politique ESG en deux étapes. La première consiste à appliquer des exclusions basées sur des normes et principes spécifiques. En ce qui concerne le MainFirst Emerging Markets Credit Opportunities Fund, cela implique d'exclure les entreprises qui ne satisfont pas aux critères fixés par les principes du Pacte mondial des Nations unies en matière de droits de l'homme, de droits du travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. Dans le même temps, aucun investissement n'est effectué dans les entreprises dont plus de 10% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon destiné aux centrales électriques, de la production et de la vente de tabac, d'armes controversées ou d'équipements militaires. Le MainFirst Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced exclut quant à lui les obligations d'entreprises exerçant des activités en lien avec des équipements militaires.

Les critères ESG revêtent également une importance croissante dans de nombreux pays émergents.

Tanja Kusterer
Gérante de portefeuille

Si la prise en compte de critères ESG par les fonds d'investissement est déjà bien établie pour les investisseurs et les entreprises en Europe et aux Etats-Unis, elle revêt également une importance croissante dans les pays émergents. De nombreux pays, tels que la Chine ou l'Inde plus récemment, et de nombreuses entreprises se fixent des objectifs climatiques et s'attachent désormais à démontrer publiquement leur volonté de tenir compte des risques ESG. Par ailleurs, depuis la fin de l'année 2020, le nombre de nouvelles émissions d'obligations d'entreprises liées au développement durable (Sustainability-Linked Bonds) et d'obligations vertes (Green Bonds) a fortement augmenté dans les pays émergents. Malgré cette tendance positive, les concepts ESG sont encore en phase de développement. En effet, des mécanismes de contrôle adéquats font parfois encore défaut et, dans de nombreuses entreprises, les principes de gouvernance et de gestion transparente ne sont pas encore aussi établis

que dans les pays développés. Dans le segment des obligations d'entreprises à haut rendement, beaucoup de petits émetteurs ne disposent en outre pas des ressources nécessaires pour mettre en place un cadre de reporting ESG adéquat, ce qui, malheureusement, se traduit souvent par des notations moins bonnes. En pareils cas, nous nouons un dialogue étroit avec ces entreprises afin d'évaluer correctement et objectivement la qualité de leur modèle d'activité et de leur gestion.

Lors d'une deuxième étape, l'équipe MainFirst Emerging Markets se concentre par conséquent sur des critères relatifs, en s'attachant à examiner le positionnement des entreprises par rapport à leur groupe de pairs, leur historique, ainsi que les avancées pouvant être escomptées au regard des critères ESG, l'objectif étant qu'une amélioration du score ESG se traduise par une réduction du spread de crédit de ces émetteurs, auquel cas ceux-ci pourront être surpondérés au sein du portefeuille. Cette approche s'apparente à celle adoptée par les agences de notation (Fitch, Moody's et S&P). Outre les notations officielles, l'équipe évalue également la situation de l'entreprise au travers d'analyses internes et d'échanges intensifs avec la direction des entreprises.

Dans le cadre de ces analyses, l'équipe se concentre plus particulièrement sur les questions de gouvernance et de résolution des controverses, et notamment sur le reporting financier. Il n'est pas rare que les petites entreprises et les primo-émetteurs de la sphère émergente, en particulier, ne se conforment pas aux normes IFRS et ne publient que des informations financières très limitées, ou avec des retards importants. La disposition de la direction à fournir des informations supplémentaires et à répondre en détail aux questions pertinente joue un rôle décisif à cet égard. Il est également tenu compte de la transparence générale des données. D'autre part, les émetteurs de titres à haut rendement des pays émergents sont souvent des entreprises familiales. Dans un tel contexte, l'équipe analyse, par exemple, le traitement des autres parties prenantes, la part des experts externes dans la composition du conseil d'administration et de la direction, les rapports avec d'autres entreprises appartenant à la famille et l'existence éventuelle de liens politiques sujets à controverse. En outre, les petites entreprises ne possèdent souvent pas les structures requises pour intégrer certains aspects ESG (p. ex. programme de lancement d'alerte). L'équipe demande alors à l'entreprise de lui fournir des exemples de la manière dont les risques ESG ont été gérés par le passé, afin d'évaluer l'impact que pourraient avoir d'éventuelles structures informelles. Par la suite, l'évolution des scores de risque ESG est contrôlée à intervalles réguliers dans le cadre du processus d'investissement afin d'ajuster éventuellement les positions.

Tanja Kusterer
Gérante de portefeuille
MainFirst Affiliated Fund Managers (Switzerland) AG

Chapitre 9

APPROCHE DE L'ÉQUIPE GLOBAL DIVIDEND / VALUE EUROZONE EQUITIES.

Approche de l'équipe Global Dividend / Value Eurozone Equities.

Les fonds MainFirst Global Dividend Stars et MainFirst Euro Value Stars ont étendu leur processus d'investissement de manière à inclure les critères de durabilité au niveau de la sélection d'actions. Nous n'entendons pas passer à côté de la tendance structurelle de l'investissement durable et cherchons constamment à la développer. Les fonds sont soumis à une analyse ESG mensuelle et communiquent les différents risques encourus par les investisseurs. Dans ses échanges avec les entreprises, l'équipe de gestion adopte une approche active et discute avec elles des évolutions et des risques ESG afin de promouvoir des améliorations en la matière.

Les deux fonds tiennent compte de critères d'exclusion passifs et le MainFirst Global Dividend Stars définit des objectifs ESG concrets. A cette fin, la première étape consiste à appliquer des critères visant à exclure les secteurs ou les entreprises critiques qui présentent des risques ESG élevés. L'équipe d'investissement opère une distinction entre les critères d'exclusion selon qu'ils se rapportent à des aspects environnementaux, liés à la santé ou éthiques. Les exclusions liées à l'environnement portent notamment sur l'extraction de pétrole et de gaz, y compris les techniques d'extraction non conventionnelles, telles que la fracturation hydraulique ou les techniques faisant appel à des procédés chimiques pour l'extraction du gaz de schiste. Le charbon et l'énergie nucléaire constituent également des critères d'exclusion environnementaux. Les exclusions liées à la santé concernent le secteur du tabac, tandis que celles d'ordre éthique ont trait au divertissement pour adultes. Le fonds MainFirst Euro Value Stars n'applique que le critère d'exclusion relatif au divertissement pour adultes.

La deuxième étape pour le MainFirst Global Dividend Stars consiste à appliquer une approche ESG active et vise à octroyer aux questions de durabilité une place centrale dans la stratégie d'investissement. Le fonds adopte une approche « best-in-class ». L'équipe d'investissement s'engage à n'investir que dans des entreprises faisant partie des 80% les mieux notés de leur groupe de pairs ESG. La limitation de l'univers d'investissement aux 80% supérieurs vise à reconnaître et à soutenir les efforts des entreprises en matière d'ESG. Le groupe de pairs ESG est déterminé en collaboration avec le fournisseur de données ESG externe indépendant « Sustainalytics ». Si une cible d'investis-

sement potentielle ne fait pas partie des 80% les mieux notés, l'équipe n'investit pas. En outre, les entreprises à petite et moyenne capitalisation qui ne sont pas notées ou uniquement couvertes par une analyse partielle ou d'un point de vue technique, sont évaluées séparément par rapport à un groupe de pairs et soumises à une analyse de durabilité spécifique. Les directives d'investissement détaillées et les critères spécifiques appliqués par le fonds dans ce cadre peuvent être consultés sur la page qui lui est dédiée sur le site Internet de MainFirst. L'analyse couvre trois aspects : i) l'environnement, ii) les aspects sociaux et iii) la gouvernance. Dans ce dernier domaine, une attention plus particulière est portée à des questions telles que la structure de l'actionnariat ou la composition du conseil de surveillance.

Par ailleurs, l'approche d'investissement ESG prévoit une solution de transition pour les sociétés de services aux collectivités et les compagnies pétrolières et gazières traditionnelles qui ne satisfont pas aux critères de durabilité dans l'immédiat. La mise en place d'une société et d'une économie durables nécessitera plusieurs années, et les infrastructures existantes doivent dès maintenant jeter les bases, notamment financières, nécessaires à ce processus, ou du moins à la transition vers ce but. Nous investissons dans des entreprises qui ne remplissent pas pour l'heure les critères ESG applicables dans le cadre de notre processus d'investissement, mais s'efforcent d'atteindre à moyen ou long terme des objectifs en la matière au travers d'une stratégie transparente, faisant l'objet d'une communication claire. Ces entreprises doivent notamment communiquer les mesures qu'elles prévoient de mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. En outre, l'investissement dans les énergies durables est indispensable. Afin de conserver à l'approche « best-in-class » tous ses effets, nous n'investissons que dans des entreprises classées au moins dans la moitié supérieure de leur groupe de référence en termes d'efforts de durabilité. De plus amples informations en la matière figurent à la rubrique « Gestion d'actifs – Directives et principes relatifs aux investissements durables » du site Internet de MainFirst. Les entreprises en phase de transition ne représentent globalement pas plus de 5% de la valeur nette d'inventaire quotidienne.

Enfin, nos fonds s'attachent tous deux à mettre en œuvre notre « stratégie de dialogue » pour gérer les questions de durabilité dans le cadre de leur approche d'investissement ESG. L'équipe d'investissement applique un processus de remontée d'informations permettant de débattre des risques ESG à tous les niveaux de la direction, dans le but d'initier des améliorations.

Christos Sitounis
Gérant de portefeuille
MainFirst Affiliated Funds Managers (Deutschland) GmbH

CONCLUSION.

Le présent rapport de durabilité présente les progrès de MainFirst en matière de déploiement de sa stratégie de durabilité.

La direction de MainFirst est consciente que la mise en œuvre d'un véritable concept de durabilité suppose une remise en cause permanente et une évolution constante. L'année 2020 fait figure d'exemple à cet égard, car MainFirst a accompli des progrès considérables en la matière et nettement amélioré sa transparence dans le domaine de la durabilité, que ce soit au travers des mesures communiquées sur son site Internet ou des contrôles et vérifications externes effectués aux fins de l'obtention de labels ESG.

> **La direction de MainFirst est consciente que la mise en œuvre d'un véritable concept de durabilité suppose une remise en cause permanente et une évolution constante.**
>
> **Skender Kurtovic**
> Membre du Conseil d'administration

Dans la continuité des avancées réalisées jusqu'à présent, MainFirst souhaite apporter son soutien actif à l'économie et à la société dans leur nécessaire transformation en faveur d'une plus grande durabilité. C'est dans cette optique que s'inscrivent notamment les lancements de fonds durables ouverts au public prévus en 2021 et 2022. En tant que gestionnaire actif, MainFirst ne craint pas d'adopter une véritable approche ESG dans le cadre de fonds publics axés sur l'Asie et/ou les marchés émergents.

Parallèlement, l'élargissement constant des facteurs de durabilité pris en compte et l'alignement avec des labels ESG reconnus devraient se traduire par une augmentation du nombre de fonds MainFirst conformes à l'article 8. Après l'aboutissement l'an dernier de divers projets à l'origine de changements opérationnels et procéduraux considérables, MainFirst prévoit en outre de publier, pour 2021/2022, son premier rapport complet sur l'exercice des droits de vote.

MainFirst accorde toute l'importance voulue à la taxonomie de l'UE, ainsi qu'aux exigences en matière de transparence qui en découlent, et évalue actuellement les prochaines étapes de sa mise en œuvre, en tenant également compte des impacts négatifs sur les facteurs de durabilité (Principal Adverse Impact Indicators).

Tout au long de l'année, nos collaboratrices et collaborateurs s'attachent à mettre en œuvre notre « stratégie de dialogue » au travers de diverses interactions avec différentes entreprises – mais aussi avec des parties prenantes issues des milieux politiques, d'associations, d'autres gérants d'actifs et des médias.

Les prochaines étapes de la mise en œuvre concrète des objectifs précités, ainsi que les nouveaux progrès réalisés dans le cadre du dialogue avec les entreprises feront l'objet de rapports réguliers et circonstanciés.

Le prochain rapport de durabilité de MainFirst sera publié au deuxième trimestre 2022.

Skender Kurtovic
Membre du Conseil d'administration
MainFirst Holding AG

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES.

ÉQUIPE BLEND / EUROPEAN EQUITIES

- MainFirst Germany Fund
- MainFirst Top European Ideas Fund

ÉQUIPE GLOBAL DIVIDEND / VALUE EUROZONE EQUITIES

- MainFirst Global Dividend Stars
- MainFirst Euro Value Stars

ÉQUIPE GLOBAL EQUITIES/ ABSOLUTE RETURN MULTI ASSET

- MainFirst Global Equities Fund
- MainFirst Global Equities Unconstrained Fund
- MainFirst Absolute Return Multi Asset

ÉQUIPE EMERGING MARKETS / CORPORATE DEBT

- MainFirst Emerging Markets Corporate Bond Fund Balanced
- MainFirst Emerging Markets Credit Opportunities Fund

MAINFIRST

Cette publication est notre premier rapport de durabilité et répond aux exigences de la directive européenne sur la publication d'informations non financières. Elle décrit les activités de MainFirst et leur impact sur les individus et l'environnement et documente les indicateurs clés de performance pertinents. Le rapport couvre la période du 1er janvier au 31 décembre 2020. Toutes les informations concernent MainFirst (SICAV) et les activités de gestion de portefeuille de MainFirst. Les informations relatives au groupe MainFirst sont mentionnées comme telles. Le rapport est disponible sur notre site internet www.mainfirst-invest.com pour les dix prochaines années.

Nous encourageons vivement vos commentaires ou questions sur notre rapport de durabilité. Pour ce faire, veuillez nous envoyer un e-mail à : fonds@mainfirst-invest.com.

Nous tenons à remercier tous nos collègues qui ont participé à la publication de ce rapport !

Copyright© 2021 MainFirst Group (composé des entreprises détenues par MainFirst Holding AG, ci-après "MainFirst".
Tous droits réservés.

MainFirst Affiliated Fund Managers S.A.
16, rue Gabriel Lippmann
5365 Munsbach, Luxembourg

PHONE +352 276 912 00
FAX +352 276 912 99
E-MAIL info-lux@mainfirst-invest.com

TVA LU26041703
R.C.S. Luxembourg B 176025

www.mainfirst-invest.com